

CONSEIL REGIONAL DES 28-29 MAI 2019**Rapport n° CR 2019-023****STRATÉGIE RÉGIONALE DE L'INFORMATION ET DE L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE****Motion de rejet**

Le rapport est rejeté.

Exposé des motifs :**Pour un véritable service public de l'orientation**

L'exécutif régional présente ici une « stratégie » régionale d'orientation, qui entend « répondre aux défis de l'égalité des chances, de l'accomplissement des aspirations professionnelles et des évolutions des métiers en fédérant et accompagnant l'ensemble des acteurs de l'orientation et de l'emploi ».

Au vu des orientations et des actions qu'elle propose, cette stratégie n'apparaît cependant pas en mesure de répondre à ces objectifs.

D'une part, elle ne prend aucunement en compte les évolutions particulièrement dommageables que subit actuellement le service public de l'orientation, avec la politique de démantèlement de ces services dans le cadre de l'Éducation nationale et de l'ONISEP.

Alors même que le Gouvernement engage à la fois la disparition des CIO et la restructuration des DRONISEP, avec la perspective de nombreuses suppressions de postes, et par là un affaiblissement des services, il est problématique que ce rapport ignore délibérément cette situation et n'envisage aucune démarche auprès de l'État sur ces questions.

Il est également problématique qu'il n'intègre à aucun moment les effets désastreux du dispositif Parcoursup sur l'orientation post-bac, qui place aujourd'hui une grande majorité de jeunes dans l'expectative et restreint fortement leurs perspectives d'orientation, à l'exception d'une minorité socialement favorisée plus à même de s'orienter sur ce qui constitue dorénavant le « marché » des études supérieures.

Parallèlement, cette stratégie se fonde principalement sur le développement du site régional Oriane, un choix qui pose de nombreuses questions et notamment :

- l'absence d'évaluation de cette plateforme et de son rapport coût/qualité du service rendu, alors que la Région a déjà mobilisé plus d'un million d'euros pour son fonctionnement depuis deux ans ;
- la pertinence d'un tel dispositif numérique, qui tend à déshumaniser les services aux usagers, alors même que les questions d'orientation nécessitent un travail

d'échange et d'écoute, prenant en compte de la façon la plus attentive possible les besoins et les attentes de ces usagers ;

- les logiques de privatisation du service d'information et d'orientation, par l'introduction d'acteurs et d'intérêts privés, avec leurs logiques propres en termes de rentabilité, là où précisément ces intérêts devraient être exclus.

En outre, c'est sur le fond la conception générale de cette stratégie qui pose question :

- d'un côté, en mêlant indistinctement, et sans réflexion précise, les enjeux de l'orientation des publics scolaires des collèges et lycées, et les enjeux de l'orientation des publics adultes dans le cadre de la VAE ; soit deux types de publics aux problématiques distinctes,
- d'un autre côté, en ne présentant aucun état des lieux ni aucune réflexion socio-économique approfondie quant à la situation globale de l'emploi en Ile-de-France par rapport aux perspectives de développement économique des différents territoires et filières.

Pour l'ensemble de ces motifs, il convient donc de rejeter le présent rapport.

Céline MALAÏSÉ
Présidente de groupe

